Trentième Année. — N° 168 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. — MERCREDI 17 JUIN 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les trois de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité

ROUBAIX, LE 16 JUIN 1885

MORT DE L'AMIRAL COURBET

L'amiral Courbet est mort.

Cette nouvelle, que nous venons de recevoir, fera verser des larmes à tous les Français.

Notre France n'a pas éprouvé, depuis la mort de Chanzy, une perte aussi cruelle.

Pauvre grand amiral. Il était l'espoir du pays. On comptait sur lui pour les revanches futures, en ce temps où la vieille haine nationale contre l'Angleterre se réveille, et où la guerre maritime est aussi possible dans un temps rapproché que la guerre continentale. Courbet nous donnait du cœur.

Il nous apparaissait dans l'auréole de sa gloire conquise en Chine au prix de si durs travaux. Il était malade. Il se roidit contre le mal; il ne voulut pas céder à la maladie, dans la crainte qu'on ne l'accusât d'avoir cherché un prétexte pour fuir des responsabilités.

Il demeura sur le pont de son navire, cherchant l'ennemi qui se dérobait, consumé du désir d'agir et attendant qu'on le lui permît. Pendant cette campagne qui commença à Son-Tay et qui finit par la prise des Pescadores, Courbet ne fit pas entendre une récrimination. Il fut un admirable serviteur du pays, prêt à tout et même à supporter des injustices. On l'avait mis à terre après le départ du général Bouët.

Il s'illustra par la prise de Son-Tay, où il conduisit lui-même ses soldats à l'assaut. Il se prodigua au danger en économisant le plus qu'il put le sang de ses troupes.

Puis, on le remit à la mer. Il eut l'honneur de détruire Fou-Tcheou, puis la charge périlleuse de conquérir Formose. Il ne faillit pas.

Entre ses mains, le drapeau était toujours bien placé !

Il n'a pas connu un désastre. S'il a rencontré quelquefois des hésitations dans la victoire, il a toujours fini par les faire tomber. Voilà pourquoi les Anglais l'ont insulté. Ils avaient peur de lui, ils l'ont couvert d'outrages.

C'est pourquoi nous l'aimions et pourquoi personne en France ne prononçait sans orgueil et sans émotion le nom de notre amiral Courbet.

Il a succombé aux fatigues d'une expédition dans laquelle il avait fait preuve d'éminentes qualités et du plus patriotique dévouement, sans regarder à l'indignité des hommes qui, de loin, lui envoyaient leurs ordres et auraient voulu exploiter ses succès au profit de leurs calculs politiques.

C'est un héros que nous pleurons, et un grand, un admirable chrétien. Ce deuil-ci est vraiment national; nous ne pouvions pas en éprouver de plus cruel.

On nous écrit de Paris :

« La mort de l'amiral Courbet, défraie aujourd'hui toutes les conversations du grand public parisien.

» L'effet produit par la mort de l'amiral Courbet, considéré comme le premier de nos hommes de mer est surtout vivement ressenti ici, dans le monde officiel et parlementaire. Aussi la Chambre s'est-elle empressée de déférer à l'unanimité, à la Chambre du gouvernement, en levant cette après-midi sa séance en signe de deuil.

» On savait l'amiral Courbet malade depuis longtemps déjà, mais comme le gouvernement ne l'avait pas rappelé, on le croyait sinon guéri, du moins en voie de rétablissement. On dit au ministère de la marine qu'il a succombé aux suites d'une fièvre bilieuse, mais l'on s'attend à ce que cette version, que'e que soient les détails authentiques capables de la corroborer, vienne se heurter à celle-ci déjà mise en circulation à la Bourse, que le brave amiral a été empoisonné par les Chinois.

» Le corps de l'amiral Courbet sera, dit-on, ramené en France. S'il en est ainsi, voilà une nouvelle et belle occasion de funérailles nationales et patriotiques. »

LA PREMIÈRE NOUVELLE

C'est dimanche soir, vers quatre heures, qu'une dépêche, assez laconique, du contre-amiral Lespès, commandant en second de la division navale d'Extrême-Orient, est arrivée au ministère de la marine, annonçant la triste nouvelle.

Le télégramme disait que le vice-amiral Courbet venait de succomber à bord du cuirassé le *Bayard*, portant son pavillon et mouillé à Makung, dans les îles Pescadores.

Aussitôt qu'il eut reçu la fatale nouvelle, le ministre de la marine prit le train, qui le déposait, à dix heures, à Abbeville, où demeurent les parents de l'illustre mort, la famille Courbet-Poulard, à laquelle il voulait être le premier à offrir ses compliments de vive condoléance en lui faisant part du douloureux événement.

De retour, hier matin, l'amiral Galiber s'est rendu, vers neuf heures, à l'Elysée, pour communiquer la nouvelle à M. Grévy. Puis, après en avoir informé également le président du conseil et le ministre de la guerre, l'amiral Galiber est allé, avec M. Brisson et le général Campenon, prévenir le ministre des affaires étrangères.

Dans un conseil de cabinet tenu immédiatement, les représentants du gouvernement ont arrêté les termes de la déclaration qui allait être faite à la Chambre, et qu'on a lue hier.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Dans la séance d'hier du conseil municipal, M. Armangaud a déposé, au nom de plusieurs de ses collègues, une proposition ainsi conçue :

« Le conseil, sans distinction de nuances politiques, envoie à la famille de l'amiral Courbet, l'expression de sa douloureuse sympathie. »

M. le président Michelin ayant répondu par ces paroles :

« Le conseil s'associe aux sentiments exprimés en faveur de cette victime de la politique coloniale, » des protestations très vives sont parties du centre, pendant que la gauche et la droite applaudissaient.

L'opportuniste M. Strauss a protesté contre les paroles de M. Michelin, sous prétexte qu'elles tendaient à jeter la division dans le conseil, au moment où il devait être uni dans une pensée de patriotiques regrets.

Après diverses interpellations, finalement, le conseil a adopté, par 18 voix contre 17, une proposition de M. Millerand, ainsi conçue :

« Le conseil s'associe aux paroles prononcées par son président, et passe à l'ordre du jour. »

Une proposition de M. Binder, tendant à lever la séance en signe de deuil, n'a pas été prise en considération.

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES A PARIS

Une manifestation patriotique, organisée spontanément par les habitants du quartier du Temple, a eu lieu, hier soir, place de la République.

Vers neuf heures, un groupe, composé d'environ cent personnes, bourgeois et ouvriers, portant un drapeau tricolore, des bouquets et des couronnes de fleurs, s'est rendu devant la statue de la République, et là, après autorisation de l'officier de paix, on a déposé les couronnes et le drapeau aux pieds du lion, ainsi que deux pancartes, l'une portant : *A notre amiral Courbet* ! l'autre, quelques vers à la gloire de Courbet.

Cette manifestation avait attiré une foule considérable, et petit à petit, suivant l'exemple des premiers manifestants, plus de cent personnes ont couru chercher, dans les environs, des pots de fleurs ou des bouquets.

A minuit, le pèlerinage patriotique durait encore. Un nombre énorme de bouquets et de plantes avaient été déposés sur le piédestal.

A MARSEILLE

A la nouvelle de la mort de l'amiral Courbet, la direction de la marine, l'avise le *Robuste*, et le garde-pêche le *Diligent*, ancrés dans le port, ainsi que quelques cercles, ont arboré leurs drapeaux en berne avec un crêpe.

A SHANGHAI

La mort de l'amiral Courbet produit ici une grande émotion.

On savait sa santé altérée par la campagne de l'hiver dernier, mais on espérait qu'il se remettrait avec la paix.

Toutes les colonies donnent de grandes marques de sympathie; les Chinois eux-mêmes parlent de l'amiral avec beaucoup de respect.

LES DERNIERS MOMENTS DE L'AMIRAL COURBET

Le *Gaulois* raconte que quatre personnes assistaient aux derniers moments de l'amiral Courbet, Ce sont : MM. Maigret, Forest, Parrayon et Habert, officiers de marine.

LA VÉRITABLE CAUSE DE SA MORT

L'un de nos correspondants particuliers de Paris, nous télégraphie qu'on lui a lui a montré une lettre d'une haute personnalité politique, qui dit recevoir aujourd'hui une lettre de l'amiral Courbet, en date du 30 avril, et dans laquelle le vaillant marin laisse clairement entendre qu'il sent sa fin prochaine et en donne comme motifs le chagrin et la juste révolte de la tâche qu'on lui imposait.

L'HOMME PHYSIQUE

Au physique, on le connaît, ou du moins son image. Grand, osseux, d'une carrure où la charpente de fer s'accuse, l'amiral Courbet a la tête singulièrement belle dans son irrégularité. Les pommettes sont en saillie, comme le menton. Le front se développe haut et large, et si le nez n'a pas le dessin correct des médailles, il se prête à la mobilité expressive des sentiments.

Mais ce sont les yeux et la bouche qui décèlent l'âme sereine : — les yeux profonds, tranquilles, dont l'acuité ne s'émousse devant aucune surprise : — la bouche froide, un peu hautaine, toutefois, avec ses commissures basses.

SES SENTIMENTS RELIGIEUX

Bien que peu communicatif sur tout ce qui concernait sa famille ou ses sentiments personnels, on savait qu'il était fort attaché aux traditions religieuses et qu'il avait favorisé, en maintes circonstances, l'œuvre des missionnaires français établis à l'étranger. — Il était inscrit sur les registres de la Propagation de la foi et sur ceux des missions étrangères, et payait très régulièrement sa cotisation.

SA SIMPLICITÉ ET SA MODESTIE

La simplicité, la modestie de l'amiral se révèlent dans ses rapports. Celui qu'il a écrit sur les combats du Min, en particulier, est un chef-d'œuvre. On y cherche deux mots ! *Moi* et *République*. — Si le *moi* en est absent, c'est qu'il est inutile. Il respire tout entier dans le souffle qui circule à travers ces lignes mâles.

L'homme est si riche de mérites passés et futurs qu'il ne songe pas à réclamer sa part de gloire. Sa créance est de celles que l'histoire seule peut solder. En revanche, il la demande, cette part, pour les siens, pour tous ceux qu'il a conduits.

Il les récompense d'un mot en leur disant : « La France peut être fière. »

LE PLAN DE L'AMIRAL

On sait aujourd'hui que l'amiral avait fourni lui-même un plan, simple, précis, qui eût terminé la guerre en six semaines. Pourquoi ce plan n'a-t-il pas prévalu ? Mystère et diplomatie. Pourquoi, au lieu de Port-Arthur, a-t-on voulu occuper Formose ?

Pourquoi, au lieu de marcher sur Nankin, a-t-on bombardé Kélung ? Ceux-là pourraient répondre qui seraient assez naïfs pour expliquer qu'il est des calculs dont le patriotisme seul n'a pas imposé les formules. Ce n'est pas le lieu d'insister. Mais si nous écoutions aux portes, peut-être aussions-nous pu rapporter quelque écho; peut-être aussions-nous entendu quelque fière réponse : « Je ne fais pas de politique, je fais la guerre ! »

L'HOMME DE COMMANDEMENT

La froideur de l'amiral Courbet se caractérise par une urbanité sans lacunes. Nulle politesse ne peut donner une idée de la sienne. On distingue assez souvent entre la courtoisie et l'obséquiosité. L'amiral Courbet est mieux que courtois. Il n'est si légère attention qu'il n'ait reconnue, si mince avance à laquelle il n'ait répondu.

C'est l'homme des formes exquises. Sa rigueur elle-même est gantée. Il a des subalternes, il ne traite personne en inférieur. On peut dire de lui ce que disait Bossuet de Condé : « En quel autre avez-vous trouvé le commandement plus humain ! »

Aussi, quel retour d'estime et d'affection de la part de ses subordonnés ! On obéit, sachant qu'à côté de la justice, qu'il rend ouvertement à tous, la bienveillance tacite a sa place. Les marins ses enfants, les soldats ses subordonnés d'occasion, sont unanimes dans leur concert de dévoûment et de docilité.

UNE CARRIÈRE DE MARIN

Le vice-amiral Courbet était né le 23 juin 1827, à Abbeville. Après un brillant concours, il entrait à l'Ecole polytechnique à l'âge de vingt ans, c'est-à-dire en 1847, et en sortait deux ans plus tard, comme aspirant de 1re classe de la marine. Enseigne de vaisseau en 1852, il se faisait remarquer par ses aptitudes multiples et était promu au choix lieutenant de vaisseau en 1856.

Comme officier subalterne, le regretté amiral a fait une longue campagne autour du monde sur la corvette la *Capricieuse*, commandée par le capitaine de vaisseau Roquemaurel. Comme lieutenant de vaisseau, il fut embarqué sur le vaisseau-école des canonniers le *Suffren*, où il se distingua par des études scientifiques des plus remarquables.

Promu capitaine de frégate en 1866, il occupa dans ce grade les hautes fonctions de chef d'état-major de la division cuirassée du Nord, commandée alors par le contre-amiral Dompierre d'Hornoy.

En 1873, Courbet recevait le grade de capitaine de vaisseau, commandait la *Savoie* dans l'escadre d'évolutions, puis était successivement chef d'état-major de cette escadre sous le commandements des vice-amiraux Dompierre d'Hornoy et Cloué.

A peine débarqué, on lui confiait le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Promu contre-amiral en 1880, au cours de cette mission, il rentrait en France en 1882, mais il ignorait le repos.

En mars 1883, on jugea utile de constituer une division d'expériences pour étudier les nouveaux types de bâtiments. C'est à Courbet qu'on en confia le commandement. Il arme ses bâtiments, les réunit à Cherbourg et prend la mer. Sa première relâche est Brest; là, il apprend la mort de Rivière et, en même temps, il est mandé à Paris, où on lui donne le commandement de la division navale du Tonkin.

Courbet rejoint à Alger le *Bayard*, sur lequel il vient de rendre le dernier soupir, et se met en route pour l'Indo-Chine. Il arrive au Tonkin dans les premiers jours de juillet, étudie la situation et propose au ministre d'agir sur Hué pour mettre fin à l'hostilité de la cour d'Annam.

Le 15 août, il enlève les forts de Thuan-An et impose un traité à la cour de Hué. De là, Courbet rentre au Tonkin, où il se cantonne dans ses attributions de chef des forces navales, en prêtant toutefois le plus entier concours aux généraux. Le général Bouet rentre en France, le gouvernement jette les yeux sur Courbet pour le remplacer

L'amiral quitte son bâtiment, établit son quartier général à Hanoï, enlève Son-Tay, le 16 décembre 1883, et est remplacé par le général Millot, au moment où il allait attaquer Bac-Ninh.

Promu grand-officier de la Légon d'honneur, vice-amiral le 1er mars 1884, Courbet continue à remplir au Tonkin les devoirs multiples qui incombent au chef de nos forces maritimes.

Il assiste aux succès de nos soldats, la paix est signée — mais le coup de tonnerre de Bac-Lé éclate. — C'est en Chine qu'il faut peser sur les déterminations du Céleste-Empire.

Courbet réunit ses bâtiments, les enferme dans la rivière Min et détruit à la fin d'août la flotte et les défenses des Chinois.

De là, il est envoyé à Kelung, dont il s'empare le 1er octobre. L'hiver est terrible, l'amiral impuissant contre la maladie qui décime ses troupes, ne songe qu'à leur bien-être et à maintenir le blocus de Formose.

Les Chinois s'enhardissent, font sortir leur escadre. Courbet se jette sur ses traces et rejoint à Sheipoo deux navires que l'équipage du *Bayard* torpille.

Deux jours avant la signature de la paix, il s'emparait des îles Pescadores, en dirigeant en personne les opérations mixtes contre un ennemi très supérieur en nombre. C'est son dernier exploit.

LA PRESSE

Le *Temps* :

Cet officier, à qui était échu l'honneur de rendre, après de cruels désastres, quelque prestige à nos armes et quelque confiance à nos cœurs, est enlevé à son pays et à la gloire, au moment même où sa valeur venait de nous assurer, dans des circonstances difficiles, une paix avantageuse avec la Chine. Sa mémoire ne périra pas.

Le *National* :

La mort de l'amiral Courbet sera vivement ressentie par le pays : c'était, de l'avis de tous, un marin des plus braves et un officier général des plus distingués.

Paris :

Après avoir longtemps passé pour un officier instruit, sage, temporisateur, capable d'organiser, de calculer, de bien commander même, mais dépourvu des talents suprêmes qui caractérisent le vrai chef de guerre, il s'était tout à coup révélé comme un capitaine hors ligne. Il avait soufflé à tous, autour de lui, sa vaillance et sa fierté. Rude à lui-même plus qu'aux autres, il avait conquis la plus belle popularité qui soit au monde : celle que les nations reconnaissantes décernent aux soldats qui se montrent capables de les défendre à la fois et de les honorer.

C'est avec une explosion de douleur que toute la France va recevoir cette nouvelle.

La *Liberté* :

L'amiral Courbet avait pris, dans l'opinion publique, une place hors ligne. Les brillants faits d'armes qu'il a accomplis avaient porté bien haut, en France et à l'étranger, non seulement son nom et sa réputation personnelle, mais l'honneur et le prestige de notre marine. Il avait pris lui-même, dans le sentiment public, des proportions héroïques, et nous nous plaisions tous à voir en lui un de ces hommes prédestinés qui, dans certaines circonstances données, peuvent concourir au relèvement de notre chère patrie.

C'est une perte peut-être irréparable.

Le *Journal des Débats* :

Il a fait beaucoup, il a fait tout ce qu'on pouvait faire; il laisse après lui le sentiment qu'il était homme à faire davantage.

La *République française* :

La France tout entière pleurera cette perte. Le marin qui vient de succomber aux fatigues extrêmes d'une campagne de deux années était — elle le savait — un serviteur passionné pour sa gloire, un de ceux dont elle associait le nom à ses espérances intimes.

Le *Rappel* :

Tous les cœurs français sont en deuil, mais c'est un deuil où il entre de la fierté et de l'espérance. Un peuple qui produit de tels hommes peut être tranquille. Il n'est pas prêt de disparaître. Qu'on ensevelisse ce brave dans les plis du pavillon tricolore, et que des funérailles nationales soient faites à ce glorieux fils de la patrie. Il les a méritées.

La *Paix* :

C'était un cœur vaillant et une intelligence d'élite. La patrie française le pleure et elle lui gardera une durable reconnaissance pour les succès que nos armes lui avaient dus.

La *Ligue* :

La politique coloniale avait déjà tué l'amiral Pierre; elle avait failli nous enlever le général de Négrier; aujourd'hui, c'est le plus brillant officier de notre marine, qui meurt victime des folles entreprises auxquelles M. Jules Ferry a voulu attacher son nom.

Le *Radical* :

Ah ! quand hier, la Chambre émue faisait une ovation à la mémoire de Courbet, une réflexion nous venait à l'esprit : c'est qu'il manquait quelque chose, ou plutôt quelqu'un, à cette ovation... M. Jules Ferry n'était pas là, lui qui a sacrifié et Courbet et tant d'autres à une entreprise sans issue, uniquement pour ne pas reconnaître qu'il s'était trompé, pour ne pas quitter le pouvoir.

Mais il avait beau être absent : la responsabilité l'atteindra où qu'il soit. Tous ceux qui regretteront Courbet penseront à celui qui est la cause initiale de sa mort.

La *Lanterne* :

Les regrets que cette perte douloureuse nous inspire, c'est à M. Ferry que nous les devons.

Ce qui a tué l'amiral Courbet, c'est cette même politique égoïste et folle qui nous a coûté 10,000 hommes à Formose et au Tonkin. C'est pour conserver à M. Ferry son portefeuille que ces vaillants ont été sacrifiés.

La mort de l'amiral Courbet est un grand regret pour la France; c'est une écrasante condamnation pour M. Ferry.

L'Intransigeant :

Nous ne comprenons pas pourquoi la Chambre a cru devoir lever la séance à la nouvelle de la mort de l'amiral Courbet; à moins que ce ne soit pour le plaisir de rester encore un jour sans rien faire. En effet, on ne prend pas le deuil des gens qu'on assassine. Or, Courbet est l'irrécusable victime des pirates parlementaires qui, de leurs sièges du Palais-Bourbon, ont fauché plus de dix mille de nos marins et de nos soldats.

Le *Français* :

Depuis la guerre franco-allemande, l'amiral Courbet était le seul de nos chefs qui eût remporté un succès militaire. Son nom était devenu le synonyme de patriotisme, de courage et de foi : il était pour la France une réserve d'avenir.

Nous aurons à rappeler ce que fut le soldat, le Français et le chrétien. Nous nous contentons, aujourd'hui, de nous incliner devant la grande mémoire du glorieux enfant que la France vient de perdre.

L'*Univers* :

Esclave du devoir, il a tout souffert en silence; mais combien il a dû dévorer d'angoisses dans la solitude douloureuse où il était mis, avec ses troupes, par un gouvernement qui n'a même pas su bien conduire les expéditions qui pouvaient tourner à son honneur et au profit de la France !

Maintenant qu'il n'est plus, il est permis de révéler que la correspondance privée de l'amiral, si réservée qu'elle voulait être surtout en ce qui se rattachait aux affaires de service, exprimait avec une sobre éloquence tout ce qu'il souffrait, surtout quand il envisageait l'avenir.

Aussi son âme chrétienne fixait-elle son espérance en Dieu. On a souvenir de l'offrande que, au nom de ses troupes comme au sien, il faisait naguère parvenir au Sacré-Cœur. Il avait également une grande dévotion à la Vierge, cette Etoile de la mer si chère aux marins.

Le *Moniteur universel* :

L'amiral Courbet est une victime de la politique coloniale, une victime de cette funeste et dévorante expédition du Tonkin, une victime de M. Jules Ferry,

Sa mort sera pleurée par tous ceux qui ont en France le sentiment du devoir, le culte de l'honneur, le respect du patriotisme. Personne n'ignore que l'amiral Courbet avait désapprouvé l'expédition et le blocus de Formose, qui ont coûté, sans résultat appréciable, tant de jeunes vies, tant d'existences précieuses stupidement sacrifiées.

Il succombe à son tour. La France lui fera des funérailles grandioses, des funérailles nationales : elle l'ensevelira dans le glorieux pavillon auquel il a donné sa vie et dont ses victoires avaient rajeuni l'éclat.

Le *Gaulois* :

La politique d'aventures coloniales porte des fruits bien amers. Où sont ses bénéfices ? Personne n'en a jamais rien pu savoir. Ses désastres, ses deuils, les blessures qu'elle ouvre au flanc de la patrie, on n'en est plus à les compter.

Cela coûte cher, d'aller là-bas soutenir les ambitions de M. Ferry ! Nous ne parlons plus d'argent, aujourd'hui ; nous parlons des vies humaines. Si ce climat mortel des mers de Chine, si les épreuves prodiguées, sans compter, à nos marins et à nos soldats, moissonnent ainsi des officiers généraux, dans quelle proportion doivent y succomber les obscurs, ceux dont leur famille seule sait les noms !

La perte d'un tel serviteur de son pays est plus grave qu'une défaite.

Ah ! s'il était mort emporté par un boulet, comme Nelson, nous nous inclinerions en larmes devant ce décret du destin inexorable.

Mais nous nous révoltons et la France se soulèvera d'indignation, en apprenant que nous perdons l'amiral Courbet par la faute de ces gouvernants odieux qui gaspillent nos trésors humains comme nos trésors financiers.

De Son-Tay à Formose et aux îles Pescadores, l'exercice de son commandment lui fut un vrai martyre moral. Ah ! si ce noble cadavre pouvait parler, raconter ce que lui ont fait endurer les ordres ineptes et décousus, bientôt suivis de contre-ordres, qu'il recevait d'ici, les souffrances inutiles et les épreuves vaines qu'on lui faisait imposer à ses vaillants marins, quel acte d'accusation contre les criminels qui, d'ici, se sont servis du télégraphe, comme d'une arme meurtrière à longue portée, contre nos propres troupes, contre leurs nobles chefs.

Honneur à l'amiral Courbet ! Haine et vengeance à ceux qui l'ont tué !

Le *Soleil* :

La France perd en lui un de ses plus nobles enfants.

Elle lui fera des funérailles nationales.

La religion y mêlera ses prières aux pleurs de la patrie.

Son nom sera inscrit sur nos places publiques; il sera inscrit dans nos mémoires; il sera inscrit sur un de ces cuirassés qu'il menait à la victoire.

Et le vaisseau qui recevra ce nom pourra porter fièrement le pavillon aux trois couleurs nationales, rajeuni d'une gloire nouvelle par celui qui vient de mourir.

Le *Figaro* :

C'était l'amiral Pierre qui devait aller au Tonkin. Mais les événements se pressaient à Madagascar et c'est là qu'on l'envoya. Lui aussi est mort à la peine, en vue des côtes de France, épuisé et surtout écœuré de l'injustice des gouvernants. Il dort son dernier sommeil au pays natal.

Le corps de l'amiral Courbet nous reviendra dans quelques semaines. La France fera de magnifiques funérailles à ce héros.

Mais elle coûte cher, la politique coloniale ! la France y perd le meilleur de son sang.

MORT DU PRINCE FRÉDÉRIC-CHARLES

Comme nous l'avons annoncé dans notre supplément d'hier, le prince Frédéric-Charles est mort lundi matin, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Le prince Frédéric-Charles était le fils du prince Frédéric-Charles-Alexandre, frère de l'Empereur d'Allemagne, mort il y a deux ans. Son fils, né en 1828, avait, par conséquent, 57 ans. Petit, assez replet, d'un tempérament sanguin, il a succombé aux suites de l'attaque d'apoplexie, dont il avait été frappé hier, à sa maison de chasse de Glienicke, et qui l'avait, tout d'abord, paralysé de tout un côté.

Son rôle en 1870-71

Nos lecteurs savent le rôle considérable qu'il a joué dans la guerre de 1870-1871. D'abord commandant en chef de la 2e armée de la confédération du Nord, destinée à opérer dans la vallée de la Moselle, il ne tarda pas à avoir également sous ses ordres une grande partie de la première armée allemande. Il parvint alors à cerner le maréchal Bazaine et à l'enfermer dans Metz. On n'a pas oublié comment se termina cette lutte gigantesque, dont les principaux épisodes furent Bazeilles et Gravelotte.

Après la reddition de Metz, le prince Frédéric-Charles partit presque immédiatement avec la première armée pour la région de la Loire, où il combattit avec des chances diverses les généraux d'Aurelles de Paladines et Chanzy. La bataille du Mans, à la suite de laquelle nous perdîmes la ligne de la Sarthe, termina cette campagne et la signature des préliminaires de paix empêcha le généralissime allemand de s'avancer plus avant sur le territoire français.

Le prince Frédéric Charles avait publié, en 1866, une brochure sur l'art de combattre les Français, qui fit beaucoup de bruit chez nous aussi bien qu'en Allemagne.

C'est donc le principal adversaire de la France après le maréchal de Moltke, pendant la dernière guerre, qui vient de disparaître. A ce titre, on comprendra l'intérêt qui se rattache ici à sa personnalité.

Il est certain qu'en cas d'une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne, c'est le prince Frédéric-Charles qui eût commandé en chef contre nous, attendu le grand âge (84 ans) du maréchal de Moltke.

Les derniers moments

Voici quelques détails sur la maladie et les derniers moments du défunt :

Le prince Frédéric-Charles se trouvait, avec la princesse, à son château de chasse de Glienicke, pour se reposer de la cure qu'il venait de faire aux eaux de Marienbad.

Samedi il y avait au château, comme à l'ordinaire, quelques invités, que le prince quitta le soir en bonne humeur.

Il s'est levé dimanche matin à cinq heures, comme il en avait l'habitude; mais, pendant qu'il s'habillait, il a été pris d'un malaise et est tombé évanoui.

Les médecins appelés en toute hâte ont constaté qu'il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie, qui avait provoqué une paralysie de toute la partie droite du corps.

Les médecins, tout en reconnaissant l'état comme très grave, ne désespéraient pas.

En effet, pendant la journée de dimanche, une légère amélioration s'est produite. Le malade avait repris connaissance, et la nuit de dimanche à lundi avait été assez calme, mais ce matin, l'état du malade a empiré de minute en minute jusqu'au moment du décès.

Dès hier les proches parents du prince avaient été informés de sa maladie, de sorte que son fils, le prince Léopold, qui fait ses études à Bonn, a pu arriver hier à Potsdam.

On croit que la fille cadette, la duchesse de Connaught, qui est revenue ces jours-ci de l'Inde, arrivera sous peu à Potsdam.

Deuil de cour

La cour de Berlin a pris le deuil pour quatre semaines à l'occasion de la mort du prince Frédéric-Charles.

SI LES HONNÊTES GENS SAVAIENT...

Si les honnêtes gens savaient combien il leur est facile de faire respecter leur volonté et leurs idées, assurément ils se montreraient moins timides; ils diraient plus haut ce qu'ils pensent et plus ferme ce qu'ils veulent, et ils pourraient ainsi modifier bien des choses dans la situation présente.

Nous n'en voulons pour preuve que les aveux instructifs échappés de nouveau à la *Tribune des Instituteurs et des Institutrices*, toujours à propos de la question « du catéchisme à l'école ».

Nous croyons devoir les reproduire tout au long :

« Quelques correspondants de la *Tribune* s'évertuent à prouver que l'enseignement religieux doit être banni des écoles, qu'on doit appliquer la loi en matière de religion, etc.

» Avant d'aller plus loin, nous demanderons à nos honorables collègues si cette loi du 28 mars 1882 est appliquée sérieusement quelque part et si les articles 4 et 5 concernant l'obligation, ne sont pas à peu près à l'état de lettre morte ?

» D'autre part, ces mêmes correspondants demandent des règlements sévères contre cet enseignement *pseudo-laïque* que pratiquent certains instituteurs. Eh bien, au risque de passer, à leurs yeux, pour un esprit rétrograde, nous essayerons de prouver que, dans notre intérêt, il vaut mieux qu'il n'y ait pas de pareils règlements. D'abord nous sommes d'avis que l'enseignement des dogmes soit le partage exclusif du ministre du culte; mais, pour la prière du matin et du soir, la conduite des enfants à la messe, nous serions moins radical. La suppression où cela est possible, voilà notre idée.

» Prenons un instituteur de la campagne et demandons-nous si, pour s'éviter bien des désagréments, il n'est pas obligé d'avoir quelque teinte religieuse dans le commerce avec ses élèves. L'instituteur des villes, grandes ou petites, n'est pas moins en butte aux contrariétés; il a à soutenir la concurrence de nos congréganistes qui, lorsqu'ils ne sont pas communaux, ont, malgré cela, des écoles gratuites, et leur enseignement étant emprunt de beaucoup de principes religieux, plaît, — soyez-en convaincus, — à la grande majorité des familles françaises. Il faut bien être naïf pour croire que la population, en général, ne tient pas à ses prêtres, et que ceux-ci n'ont pas en plein dix-neuvième siècle, le pouvoir prépondérant dans les deux tiers des familles.

» Considérons même les athées, s'il y en a, les libres-penseurs, les indifférents, et nous verrons que, s'ils n'ont pas la croyance, ils aiment à voir leurs enfants faire la première communion et aller à la messe le dimanche. Le principe de la gratuité et la suppression complète des pratiques religieuses font et feront toujours tort aux instituteurs laïques. La gratuité existe, et beaucoup de personnes préfèrent payer ; si les pratiques religieuses étaient totalement supprimées, les enfants quitteraient encore en plus grand nombre nos écoles pour aller dans les écoles libres religieuses et même payantes. »

Le centre gauche et les élections générales

L'article suivant, de M. Edouard Hervé, a paru, hier matin, dans l'*Express* de Lyon :

Le *Salut public* a fait paraître, il y a quelques jours, un article qui a produit, à Lyon et dans la région, une certaine sensation.

Notre confrère, dont les sentiments conservateurs ne peuvent être mis en doute, exprimait son regret de voir exclure de la liste conservatrice, dans le Jura, M. Etienne Lamy, membre du centre gauche, attaché à la forme républicaine, mais adversaire de la politique suivie par les républicains depuis qu'ils sont au pouvoir.

La question soulevée par le *Salut public* est importante. Elle se posera aux prochaines élections générales dans plus d'un département. Elle se posera peut-être dans le département du Rhône ; elle se posera peut-être dans certains départements de la région.

Pour résoudre cette question, il faut d'abord se demander sur quel terrain les conservateurs entendent se placer aux prochaines élections.

Si les conservateurs, aux prochaines élections, veulent mettre la Monarchie aux voix, il est clair qu'ils ne peuvent pas placer sur leurs listes des républicains, même de la nuance de M. Etienne Lamy.

Mais il nous paraît évident que l'intention des conservateurs n'est pas de mettre la Monarchie aux voix ; car, si telle était leur intention, ils ne pourraient pas placer les bonapartistes sur leurs listes. Or, ce n'est un mystère pour personne, qu'ils placent des bonapartistes sur leurs listes.

L'intention des conservateurs paraît être de mettre aux voix, dans les prochaines élections générales, non pas la forme du gouvernement, mais la politique suivie par les républicains, depuis qu'ils sont au pouvoir et notamment par la majorité de la Chambre actuelle.

Or, la politique suivie par la majorité de cette Chambre peut se résumer en trois mots : désorganisation financière, aventures lointaines, persécution religieuse.

M. Etienne Lamy et les hommes de sa nuance sont-ils opposés à la désorganisation financière ?

Sont-ils opposés aux aventures lointaines ?

Oui.

Sont-ils opposés à la persécution religieuse

Oui.

Nous ne voyons donc, quant à nous, aucun inconvénient à ce que des hommes de la nuance de M. Etienne Lamy figurent sur les listes conservatrices.

Malheureusement, cette opinion rencontre de l'opposition de deux côtés différents.

Elle rencontre de l'opposition chez certains conservateurs.

Elle rencontre de l'opposition chez certains hommes du centre-gauche.

En effet, au moment même où le *Salut public* annonçait que les conservateurs du Jura refusaient de placer sur leur liste le nom de M. Etienne Lamy, plusieurs journaux de Paris annonçaient que les conservateurs des Ardennes avaient offert à M. Philippoteaux, membre du centre-gauche, de le placer sur leur liste, et que M. Philippoteaux avait refusé.

La nouvelle relative à M. Philippoteaux est-elle exacte ?

La nouvelle relative à M. Etienne Lamy est-elle exacte ?

Ce sont là deux points de fait qui seraient à vérifier.

Quoi qu'il en soit, nous raisonnons dans l'hypothèse où les deux nouvelles seraient exactes, et nous disons, dans ce cas, que les conservateurs qui ont offert une candidature à M. Philippoteaux se sont montrés plus politiques que ceux qui ont refusé une candidature à M. Etienne Lamy.

Veut-on une preuve à l'appui de ce que nous avançons ?

Cette preuve nous sera fournie par les journaux de gauche.

Les journaux de gauche n'ont été nullement irrités d'entendre dire que les conservateurs du Jura refusaient de mettre sur leur liste M. Etienne Lamy.

Les journaux de gauche, au contraire, ont été profondément irrités d'entendre dire que les conservateurs des Ardennes voulaient mettre sur leur liste M. Phillippoteaux.

Il y a eu, à ce sujet, dans la presse républicaine, un débordement d'injures contre les conservateurs et même contre les princes.

Donc, ce que la gauche craint le plus, c'est la possibilité d'une alliance entre les conservateurs proprement dits et la fraction conservatrice du centre-gauche.

Donc, cette alliance est souhaitable ; car nos adversaires, évidemment, ne la craindraient pas si elle ne devait pas nous être profitable. — Edouard Hervé.

LA SITUATION SANITAIRE AU TONKIN

Ce n'est plus le feu de l'ennemi, c'est l'insalubrité du climat, qui fait aujourd'hui des ravages dans les rangs de notre armée du Tonkin. Les renseignements parvenus, ces jours-ci, en France, sur la situation sanitaire de nos troupes, sont des plus tristes. Le général de Courcy expédie dépêche sur dépêche, pour demander des secours et pour réclamer l'organisation des services les plus importants de son corps d'armée.

Il paraît, en effet, au dire d'un journal qui n'est pas suspect, le *Temps*, que non seulement il y a pénurie du personnel d'administration, mais encore que les médecins font défaut. D'après le journal républicain, ces regrettables lacunes tiendraient à ce qu'en prenant charge du Tonkin, le ministère de la guerre se serait cru obligé de confier à ses agents la direction de tous les services.

Le personnel de la marine, administrateurs et médecins, si rompu au travail dans les colonies, n'est plus renouvelé et est remplacé petit à petit par des fonctionnaires du ministère de la guerre, lesquels n'ont pas, comme leurs camarades de la marine, l'expérience de la vie tropicale. Quelque soin qu'on ait mis à ne pas brusquer la transition, il n'en reste pas moins certain qu'on fait actuellement une *expérience nouvelle*, qui est regrettable surtout parce qu'elle coïncide avec la période la plus difficile de la mauvaise saison.